

Racisme au travail, qu'en dit la loi?

Par guigui, le 29/04/2012 à 18:28

Bonjour,

j'ai travaillé pendant un temps dans un fast food, où une fille d'origine maghrebine, qui poussait un cageot avec les pieds, à été reprise par le gérant qui lui reprochait de ne pas utiliser les bras et donc daller moins vite, en ces termes : " arrête de faire du travail d'arabe". Elle même avait l'air dans un état dépressif, et ne s'est pas défendu, moi j'ai beaucoup de soucis personnels et sur le coup je n'ai pas réagit, ce que je regrette.

Mais je me demandais si cela est vraiment interdit par la loi, et je pense à retourner voir cette fille afin de savoir si il l'insulte souvent comme ca. Car ce genre de propos ne peut pas aider à se sentir bien, encore moins à travailler correctement.

Merci d'avance pour vos réponses, j'espere vraiment trouver de l'aide ici!